L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 31 AOUT 1892.

Au Conservatoire.

Le Conservatoire National de Musique et de Déclamation, qui a son siège à Paris, est, en le fait, un établissement de haute moralité. Fondé en 1784, il est resté dans un second siècle avec un éclat qui est souvent de l'éclat, et nous ne lui rendrions pas justice complète si nous méconnaissions de dire qu'il n'a pas de supérieur; le vérité est qu'on ne lui trouvait pas d'égal.

On sait obtenu là est déjà un commencement de noblesse artistique; où que l'on aille cette distinction est une définitive recommandation.

Le Conservatoire ne réalise pas toujours—dans les Classes de Chant plus particulièrement—tout ce que l'on en attend; néanmoins bien des sujets sortis de là ont fait radieuse carrière, égarant un livre d'or de l'Art.

Le Conservatoire créé pour élargir l'œuvre des matrimoj d'autan, a fourni un beau groupe de chanteuses et de chanteurs. Quant à ses classes d'instruments—celles de piano et de violon surtout—elles font fréquemment merveille; il est rare que les concours annuels ne mettent pas en lumière quelqu'instrumentiste annonçant déjà un grand artiste. Et maintes fois il advient aussi que ce lauréat là est un enfant.

Dans les divers séjours que nous avons fait à Paris, c'était, quand arrivait le mois de juillet, notre curiosité et notre plaisir d'assister à ces concours de bout de l'an; nous aimons à reprendre le chemin de ce splendide établissement où se poursuivent aussi et s'achèvent des études comme celles de l'Harmonie, de la composition, du contrepoint, de la fugue; cette grande Ecole d'où sont sortis les Grands Prix de Rome, dont les lauréats se nomment, par exemple: Hérold, Paseroux, Halévy, Barbereau, Adolphe Adam, Jean-Baptiste Guirand, Hector Berlioz, Eugène Prévost, Ambroise Thomas, Elwart, Boisselot, Bonlanger, Charles Gounod, Basin, Maillart, Massé, Duprato, Cohen, Bizet, Ernest Guiraud, Paladihe, Jules Massenet, Lenepveu, Passard, Salvayre.

La pléiade a son prix, convenez-en; voilà, ce nous semble, un Almanach Gotha qui en vaut un autre.

Cette année, ainsi que les autres, ces concours ont été fort suivis et la Distribution des Prix a encore emprunté de l'intérêt à ce fait que M. Léon Bourgeois, le ministre de l'Instruction Publique et des Arts, dont la haute compétence est reconnue par tous, a voulu présider cette solennité, et, prenant cette fois la place de M. Larroumet, directeur des Beaux-Arts, "faire entendre en parole officielle au personnel de la belle Ecole musicale et dramatique". Ici nous céderons la parole à notre confrère parisien le *Figaro*:

"M. Léon Bourgeois est arrivé au Conservatoire, à deux heures; il a été reçu par M. Ambroise Thomas, entouré de tous les professeurs et des membres de l'administration.

"Le ministre a pris place au centre d'une grande table, ayant à sa droite, et dans l'ordre suivant: MM. Ambroise Thomas, Charles Gounod, J. Massenet, Ludovic Halévy, Théodore Dubois; à sa gauche: MM. Alexandre Dumas, Roujon, directeur des beaux-arts; Dec Chapelles, chef du bureau des théâtres; Bertrand, directeur de l'Opéra; Jules Claretie, administrateur de la Comédie Française; Marck, directeur de l'Odéon.

"Les professeurs étaient rangés en amphithéâtre derrière le bureau; les élèves lauréats, serrés en masses compactes, remplissaient tout le devant de la scène.

"La salle était comble.

"Le ministre a pris la parole et a obtenu tout d'abord un succès considérable en annonçant le retour de M. Ambroise Thomas, qu'une maladie sérieuse avait tenu pendant plusieurs mois loin de l'Ecole et qui est aujourd'hui complètement remis. L'hommage chaleureux rendu par le ministre des beaux-arts au maître éminent, au directeur entouré de déférence, avait profondément ému M. Ambroise Thomas et a été suivi de longs applaudissements.

"M. Léon Bourgeois a ensuite abordé la question dont chacun se préoccupe dans le monde des arts autant qu'au Conservatoire: celle des modifications qui pourraient être apportées dans l'enseignement de l'Ecole et dans son organisation. Malheureusement, sous ce rapport, le ministre n'a pu donner aucune satisfaction à la curiosité générale. Il a expliqué fort éloquemment les raisons qui l'avaient poussé à instituer une commission ayant pour devoir d'étudier l'état matériel du Conservatoire, d'examiner si le fonctionnement de cet établissement est suffisamment favorable aux aspirations progressives qui se produisent aujourd'hui dans toutes les branches de l'enseignement; mais quant aux travaux de cette commission, à ses vœux, à ses conclusions, le ministre, de son propre aveu, n'en connaît pas encore le premier mot.

"La commission fonctionne toujours, le résultat de ses études ne sera connu que dans le courant de l'hiver; l'ai prophétisé, nous ne sommes pas mûrs.

"Une part du discours ministériel a été ensuite consacrée à la longue et douloureuse liste nécrologique de l'année: Ernest Guiraud, Duprato, Le Poumeneyre, Heyberger, Massard, Bazille, Grandjean, Mlle Dorne; puis de dehors, Mlle Sasse, lots de Conservatoire, Edouard Lalo, Ferdinand Poise, sont des pertes graves pour l'art musical. Des paroles consolantes ont toutefois terminé l'allocution de M. Léon Bourgeois, et de vifs applaudissements ont accueilli les allusions heureuses qu'il a faites au grand succès de *Salammbô*, à la brillante reprise de *Manon*, au triomphe des *Troyens*, à la millième et prochaine représentation de *Mignon*.

Après le prononcé de ces discours, salué d'une dernière salve de bravos, le ministre a annoncé la nomination, dans l'ordre de la Légion d'honneur, de M. Ch.-M. Widor. Les applaudissements ont, de nouveau, éclaté, unanimes et chaleureux.

M. J. Garcin, professeur de violon, et M. J. Barbot, professeur de chant, sont promus officiers de l'instruction publique. M. Decombes, professeur agrégé de piano, et Mlle Leblanc, professeur de solfège, sont nommés officiers d'académie.

"Il a été ensuite procédé à la proclamation des récompenses et à la remise des diplômes aux lauréats. M. Godeau, second prix de tragédie, a donné lecture du *Cinna* de Corneille, et le dédié a en bien avec une aisance rapidité.

"La séance s'est terminée par le concours d'usage et la représentation — en huis clos — de quelques scènes dramatiques et lyriques.

"Nous lisons encore dans ce même numéro du *Figaro*] sous la signature [illegible] Boyer:

"Mal confrère Darcourt remonte l'escalier des fonctions de la salle du Conservatoire durant la distribution des prix; il me met sur les coulisses de l'Ecole. Après la distribution et avant le concours, il y a eu une interruption, durant laquelle [illegible] les personnages officiels se [illegible] dans le salon d'honneur. Là [illegible] M. Bourgeois a pris le ministère de vieux [illegible] Ambroise, à quel celui-ci a [illegible] complaisamment consenti. Tout le monde [illegible]

"Il a admiré la belle partition autographe du *Don Juan* de Mozart, offerte [illegible] il y a un peu de jours par Mme Viardot [illegible] Pauline.

"M. Bourgeois.—C'est incroyable! pas [illegible] Gounod était dans sa tête!

"M. Ambroise Thomas.—Oui, il saurait pas [illegible]

"M. Bourgeois.—Il faisait inventé [illegible]

"M. Ambroise Thomas.—Elle est splendide [illegible] je ne l'avais jamais [illegible]

"M. Bourgeois.—Dame! avec un bi[illegible]

"M. Ambroise Thomas.—J'en conviens, [illegible] mais je ne serais [illegible]

"M. Bourgeois.—Mais [illegible] sur ce hémistiche [illegible] que voici: Ouvrage [illegible] *Sylvia*, *Offenbach*, [illegible] de Saxonne, Suppé; [illegible] Mozart, No 3, Meyerbeer; [illegible] *Indienne* de *l'Africaine*, [illegible] *Mirbach*, Ecte et cor, [illegible] *Lovis*, Demontel; [illegible] *d'Hrodoin*, Massenet; [illegible] pulcinella, Eden[illegible]

[illegible] Nous apprenons à une heure tardive la mort du juge Arthur Gastinel; nous ne voulons pas cependant que ce numéro de l'*Abeille* aille sous presse sans dire combien nous surprend et nous peine cette triste nouvelle.

L'honorable Arthur Gastinel était âgé de 54 ou 55 ans seulement et nous ignorons même sa maladie. Créole de la Nouvelle-Orléans, il avait su s'y former un cercle d'amis nombreux et influents.

Membre du barreau, il y occupait une place honorable et s'appuyait d'une fort jolie clientèle.

Comme Recorder il avait rempli ses fonctions en homme qui connaît et son droit et son devoir; et toujours traitant avec une entière courtoisie les avocats qui plaidaient devant lui.

Sa mort sera un deuil pour tous ceux qui l'ont connu et nous prions sa famille de croire à notre bien sincère et profonde sympathie.

SOUVERIN JOURNAL OF HOMŒOPATHY.—Le numéro du mois d'août de cette très recommandable publication vient de paraître. On y trouve nombre d'articles scientifiques, de renseignements et notes utiles et aussi des analyses de législation médicale.

Ce journal est édité mensuellement à la Nouvelle-Orléans par T. Engelbach, 150 rue du Canal. Prix de l'abonnement par an: $2. Chaque livraison forme une jolie brochure in-8o, de 56 pages environ.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 août 1892.—Indications pour la Louisiane: Temps plus chaud; averse, vents variables.

Température du 30 août 1892.

Thermomètre de R. & L. Claudel, opticiens.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	25
Midi	84	28
3 P. M.	86	27
6 P. M.	84	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de l'état dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Louis A. Lefrentine à Mlle Anna Silva.

Naissances.

Mme John A. Washington, une fille.
Mme Edouard Georger, une fille.
Mme S. Toca, un garçon.
Mme Henry R. McMurry, un garçon.
Mme George Albert, un garçon.
Mme Paul Jarreau, un garçon.
Mme William J. Hall, un garçon.
Mme Peter Kaiser, Jr., une fille.
Mme G. Tedesco, un garçon.
Mme William J. Hall, un garçon.
Mme Frank Ross, une fille.
Mme F. C. Kohlt, un garçon.
Mme Emile M. Blum, une fille.

Décès.

Virginie Savoy, 22 ans, 79 rue Treuil.
Maria Johnson, 45 ans, 104 rue Howard.
Evelina Robertson, 3 ans, 162 rue Gaste.
Amy Carr, 50 ans, 1247 rue Magnolia.
Bernard Spenneder, 62 ans, 121 rue Quartier.
Paul E. Tissot, 23 ans, 241 rue Royale.
Thomas J. Orr, 11 mois, 32 rue Tonnelous.
Benjamin Frank, 24 ans, 111½ rue Thalie.
C. S. Finnegey, 6 mois, 292 rue Cleveland.
Lorie A. Simpson, 14 ans, Mobile, Ala.
Stonewall F. Gray, 29 ans, 212 avenue Napoléon.

Agnes Haller, 2 mois, 401 rue Delaware.
Eliza Chase, 48 ans, 140 rue St Philippe.
Mme Veuve M. McCarthy, 75 ans, 85 rue Philip.
Frank Kocha, 51 ans, cale Bavarne et Peydras.
Ferdinand Fiorena, 40 ans, 96 rue Ursulines.
George Dowitt, 40 ans, 250 rue Nord Derbigny.
Jules Gassagne, 7 mois, coin Magnolia et Louisiana.
Clérie Scott, 26 ans, 123 rue Sud Rampart.
Mme Veuve M. Clayton, 85 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres.
A. Fleurs, 78 ans, 209 rue Conti.
Willie Sines, 9 mois, 164 rue Gasquet.
Louise Nassy, 14 mois, coin Laurel et Jackson.
Joel B. Pearce, 4 mois, 179 rue Huillière.
Ida Simmons, 23 ans, 115 rue Magnolia.
John E. Pattison, 64 ans, 306 avenue St-Charles.
Mme Veuve R. J. Delaney, 71 ans, 388 rue Sud Liberty.
Mlle Mary Smithland, 56 ans, 219 rue Berreans.
Mme Julia Morton, 81 ans, 360 rue Treilliard.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme L. Teres à W. Fitzpatrick, trois terrains bornés par la rue Pitt, l'avenue Nashville, les rues Jennett et Arabella, $875.

W. Unlacke, Jr, à A. Williams, un terrain borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, $1,680.

Succession de P. Lacoste à W. Ferry, un terrain borné par les rues St Claude, Remparts, St Ferdinand et Port, $1,810.

Third District Building Association à C. Cook, deux terrains bornés par les rues Bourgogne, Remparts, Indépendance et Paulina, $1,000.

Cour Civile de District.—Le curateur Seaman a demandé l'interdiction de H. C. Imbolte et son envoi à Jackson.

Nich. Burke Co. lim. contre Theo. Siemson, pour $323 22.

J. B. Shirer contre A. A. Roch, pour $299 15.

Cour Criminelle.—Section B.—Geo. Graner et Joe Catane, port d'armes cachées, $10 et 20 jours.

Jambes cassées.—Frank Worthy, de Natchez, Miss, âgé de 17 ans, a été amené hier en ville et admis interné à l'hôpital avec deux jambes cassées. Cet accident lui est arrivé hier matin à 4 heures.

En compagnie d'un nommé R. McNeal il était monté sur le chasse-bœufs, dans le but de venir gratuitement à la Nile-Orléans pour voir la bataille.

Or le chasse-bœufs ayant heurté le corps d'une mule morte sur la voie, Worthy a été renversé par le choc et les roues lui ont passé sur les jambes.

Le nettoyage de la ville.—Le commissaire des travaux publics a ordonné aux foremen des divers wards de doubler le nombre de leurs ouvriers et de laver les ruisseaux à grande eau.

M. Maurice Hart a offert à la ville l'usage gratuit de 20 wagons avec leurs conducteurs pour aider au nettoyage des rues.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier des membres du Conseil Municipal a eu lieu hier soir, à 7 heures 30, sous la présidence du maire Fitzpatrick. Vingt-deux membres étaient présents.

Message du Maire:

1. Rapport du trésorier de la ville pour les trois dernières semaines.

2. Pétition des agents des différents steamships et steamboats, qui demandent qu'on réparant les quais entre les rues Conti et St-Louis, ou les construise de façon à ce qu'ils puissent servir aux navires transatlantiques aussi bien qu'aux navires du fleuve, ainsi qu'il est spécifié dans les plans du voyer.

3. Pétition des marchands de volailles du marché Dryades demandant au Conseil de prohiber la vente des volailles, dans les limites du marché, par les marchands ambulants.

4. Communication du commissaire de police et des édifices publics, contenant un rapport détaillé des dépenses faites dans son département, pendant le mois de juillet 1892.

5. Pétition de J. H. Keller, fabricant de cuves, qui demande l'autorisation de construire une voie ferrée aérienne entre ses différents entrepôts.

6. Pétition des personnes demeurant dans le voisinage du marché Ste-Marie, qui demandent l'érection d'une lampe électrique à l'intersection des rues Ste Marie et Tchoupitoulas.

7. Communication du Dr C. L. Seaman, coroner, qui transmet au conseil un projet d'ordonnance relatif aux personnes ayant succombé à une mort violente.

8. Communication du trésorier de la ville contenant un tableau comparé du recouvrement des taxes et licences pendant les années 1891 et 1892.

9. Communication du secrétaire du Bureau des Ecoles informant le Conseil que le terme de service des directeurs suivants vient d'expirer:

Troisième ward, W. J. Kernaghan.
Sixième ward, J. M. Winship.
Septième ward, N. Bienvenue.

10. Pétition des propriétaires de navires qui demandent l'annulation de l'ordonnance 5,615 C. S.

11. Communication du commissaire de police et des édifices publics relative à [illegible]

[illegible] Le jury fait des nouveaux sinistres en les sous toutes les formes et particulièrement sur bouteses de feuriz.

On devrait remédier à l'écoulement de l'eau bouillante qui s'échappe de certaines usines, dans les ruisseaux.

Le jury fait l'éloge de la façon dont la police est administrée, et dit que vu l'approche du choléra, on devrait faire nettoyer promptement nos rues qui sont fort sales.

La loi du dimanche est déclarée lettre morte par le jury, qui termine son rapport en demandant le nettoyage de la Cour Criminelle.

Il se plaint aussi de ce que les appartements du jury se trouvent dans une portion de l'immeuble où l'on entend trop de bruit.

Le rapport se termine par les remerciements accoutumés au juge, à l'avocat de district, aux commis de cour, etc.

Vol.—Hier à 1 heure P. M., Jim Brown, un nègre de 19 ans, qui était monté au premier étage, rue Toulouse, No 45, chez M. Sam. Trognoni, y a volé une paire de bottines de femme, une paire de bretelles, une plastre et une serviette. Il a pris la fuite par la rue Royale jusqu'à Orléans, par Orléans jusqu'à Remparts, où il a été arrêté.

Avis au public.—Le Maire a adressé hier au chef Gaster une lettre dans laquelle il lui demande d'ordonner à ses agents de faire observer l'ordonnance 4,788 relative aux ordures, papiers, etc, qu'il est défendu de jeter dans les ruisseaux. Le devoir des agents sera d'abord d'ordonner de balayer les trottoirs, du ruisseau au mur, afin que les ordures soient accumulées contre celui-ci, puis ramassées et placées dans la boîte à ordures.

Le feu.—A 8 heures A. M., une balle de mousse a pris feu au No 61 1/2 de la rue Enghien, chez M. C. R. Varrion.

A l'hopital.—On a transporté à l'hôpital un nommé And. Barbods, âgé de 45 ans, natif de Russie, qui souffrait de blessures à la tête qui lui avaient été infligées par un tronc d'arbre qu'il chargeait sur une voiture.

Dans le fleuve.—A 3 heures 30 P. M., Salvador Serrere, un journalier qui travaillait au pied de la rue Thalie, est tombé dans le fleuve et a été secouru par un de ses camarades. Il a repris le travail peu après cet accident.

Apoplexie.—Jos. Sondus, âgé de 48 ans, natif de Gibson, N. Y., est mort d'apoplexie hier matin chez lui, rue Chippewa, entre Ste-Marie et St-André.

Chute.—Hier matin à 7 heures, un nègre de nom d'Alb. Bohn qui travaillait sur un échafaudage coin Bourbon et Canal, est tombé et s'est cassé une côte. Il a été transporté à l'hôpital.

Noyé.—On a repêché hier matin à 9 heures, le cadavre de John McCarthy, âgé de 38 ans, au pied de la rue Julia. McCarthy s'était noyé la veille.

Incendies.—Hier soir à minuit, le feu s'est déclaré à l'immeuble situé au coin des rues Rocheblave et Ouzaga, appartenant à J. Marque et occupé par M. Campo, marchand de fruits.

La maison, qui est assurée $400 à l'Agence Douglass & West, a été complètement détruite, ainsi que le mobilier de Campo, qui est assuré $200 à la même compagnie.

Le No 363 rue Rocheblave, appartenant au même et inoccupé, a été aussi totalement détruit. Pas d'assurance.

Le No 361, appartenant à Alexandre Garnier et occupé par F. Castaing, a été légèrement endommagé.

Les flammes ont aussi consumé une maison située rue Ouzaga, près Rocheblave, appartenant à J. Marque et occupé par un homme de couleur nommé John Griffin.

Le mobilier est assuré $150 à l'agence Douglas & West.

On suppose que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

Deux alarmes ont été données, l'une à la boîte No 241, et l'autre quelques instants après, à la boîte No 317.

—A 11 heures du soir, le feu a endommagé pour environ $500 l'immeuble situé au coin de la rue Locust et Cilo, appartenant à M. R. Vich et occupé par Mme Billings, épicière. L'immeuble est assuré $1,200 à la Compagnie Liverpool, London & Globe.

Alarme à la boîte No 57.

Menus faits—Le city engineer a nommé Henry A. Peeler inspecteur des immeubles.

—Jac Audémorte, qui travaillait au Lapeyrones Babcock House, rue Claiborne, a été blessé à la tête par des planches tombées de l'échafaudage. Il n'a pas été dangereusement atteint.

Mesures sanitaires contre le choléra.—Appel aux citoyens.

Nous voyons avec plaisir que les autorités sanitaires et autres, que nos grandes corporations financières et commerciales, ainsi que la masse des citoyens recommandables de la Nouvelle-Orléans, ont enfin compris le problème que nous avons à résoudre devant la menace de l'invasion du choléra, et la façon dont il faut le résoudre. Nous voyons avec plaisir qu'on s'est rendu un compte exact de la situation, et que l'on est arrivé à la parfaite conviction qu'il n'y a rien, ou qu'il n'y a que fort peu de chose à attendre des autorités municipales.

Elles sont impuissantes, et cela, de leur propre aveu. Il n'y a plus à revenir sur cette question. Elles peuvent nous accorder un certain nombre de travailleurs, tirés de leurs prisons, pour nettoyer nos rues et nos ruisseaux; elles peuvent nous procurer un certain nombre de charrettes ou tombereaux qu'on leur a offerts. Ce n'est pas grand'chose; mais, dans la situation actuelle, devant les énormes travaux qu'il est nécessaire d'accomplir, aucun secours n'est à dédaigner.

Acceptons cette aide, faute de mieux, et, pour le reste, ne nous fions qu'à nous-mêmes et aux autorités sanitaires qui sont pleines de zèle et seront, pour nous, des guides aussi intelligents que dévoués. Elles l'ont bien prouvé dans la menace de l'an dernier.

Le Dr Oliphant, président du Bureau de Santé ne l'a pas caché: ce serait un vrai miracle que le choléra ne nous atteignît pas. Ce sont les hommes qui ont établi et font fonctionner la quarantaine la mieux organisée qui soit au monde, qui parlent ainsi. Nous devons les croire et agir en conséquences.

Comme nous sommes impuissants à barrer le passage au fléau, du côté du Nord et du Canada, et qu'une fois introduit aux Etats-Unis, s'il y pénètre, rien ne l'empêchera plus d'arriver jusqu'à nous, il ne nous reste d'autre ressource pour le combattre, que de lui offrir le moins d'aliments possible, de le réduire à une quasi-impuissance, à force de précautions et de sages mesures.

Nous ne pouvons revenir ici sur toutes celles qui ont été adoptées dans la séance de lundi. Mais nous devons affirmer qu'elles sont excellentes, surtout celles qui ont trait au curage des fosses d'aisances, au nettoyage des communs dans chaque maison particulière, aux approvisionnements des eaux et à leur écoulement dans les ruisseaux et les canaux de la ville.

Le Bureau de Santé, qui ne recule devant aucun effort, pour nous sauver des atteintes du fléau, a déjà établi des dépôts de désinfectante dans les différents districts. Nous en avons donné la liste dans notre dernier numéro.

Mais la mesure la meilleure, la plus efficace qui ait été prise, c'est la convocation d'un meeting des différentes Bourses et associations financières et commerciales, afin de lever les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses qu'occasionnera la mise de notre ville en état aussi parfait que possible de salubrité.

Comme l'a fort bien dit encore, dans un rapport, que nous aimons à citer, le Dr Formento:

Appel est fait à tous les citoyens, riches ou pauvres, pour aider de leurs finances ou de leur concours personnel, à dégager, de nos foyers, la calamité qui nous menace.

Chaque citoyen doit se constituer le gardien sanitaire de sa propre maison et s'engager à nettoyer cours et ruisseaux consciencieusement, à faire enlever et brûler ses ordures, à faire vider ou désinfecter ses latrines immédiatement, à éviter de garder des matières végétales en ses maisons ou dépendances, à observer strictement les lois de la propreté et de l'hygiène.

La presse et le clergé sont mais requis d'appeler l'attention du public sur la nécessité de prendre des mesures immédiates.

Voilà, assurément, de bonnes et belles paroles; voilà des avis aussi patriotiquement qu'intelligemment inspirés. Qui, d'entre nous, serait assez insensé, assez mauvais citoyen—nous ne disons pas pour refuser, mais pour négliger—de les suivre?

Il y va de notre salut, à tous, de celui de nos familles. Nous nous sommes [illegible] en nouvelle circonstance.

Vaillants le sauvé du danger, c'est vrai. Mais [illegible] il qu'il d'une négligence [illegible] dans la ville le [illegible] pour le commerce

[illegible] Pasteur le Docteur Koch, [illegible] comparaître les derniers responsabilité qu'il [illegible] et que très agissant en [illegible]

Pasteur le mag avec le [illegible] et vous [illegible] dans quelques [illegible] vous vivez apparaître.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Marche et statistiques du Choléra.

Amélioration à Hambourg.

Paris, 30 août. — Le correspondant parisien du *Standard*, de Londres, lui télégraphie que M. de Freycinet, ministre de la guerre, à la suite d'une consultation avec des généraux et des médecins de l'armée, a décidé qu'il ne serait fait aucun changement au programme des manœuvres pour cause de présence du choléra.

Londres, 30 août—Le correspondant de Hamburg du *Standard* rapporte que l'épidémie diminue quelque peu.

La rue de l'Hôpital, située près du Marché Thore, dans le district du port, et où demeurent environ 9,000 personnes, est fermée au commerce. Les théâtres de Hamburg resteront tous clos pendant une quinzaine.

Le correspondant de Copenhague du *Standard* rapporte que l'état sanitaire de cette ville est toujours excellent et qu'aucun cas de choléra n'a été signalé. Dans le Jutland, à Aarhus on a annoncé le seul suspect d'un individu récemment arrivé de Hamburg.

Le Hâvre, 30 août—Il a été rapporté hier, au Hâvre, 71 nouveaux cas de choléra; une augmentation de 11 comparativement aux rapports de dimanche. Le nombre de décès a été de 17, c'est-à-dire 7 de moins que dimanche.

Anvers, 30 août—Les rapports relatifs au choléra portent 22 cas nouveaux et 4 décès, depuis hier. L'épidémie a sévi surtout dans les quartiers avoisinant la Scheldt; mais actuellement elle semble se propager dans la ville et à partir de la rivière. Les navires infectés sont tenus à l'ancre au milieu de la rivière; là ils sont fumigés ou autrement traités, afin que soit détruit tout germe de mal.

Le Havre, 30 août—Un homme arrivé ici de Hamburg il y a quelques jours, a été attaqué du choléra la nuit dernière. On l'a, sans retard, transporté à l'hôpital et la maison où il demeurait, a été désinfectée.

Hambourg, 30 août—D'après les rapports officiels du choléra émis aujourd'hui il y a eu 457 cas nouveaux et 202 décès dimanche. Ces chiffres établissent une diminution remarquable et dans le nombre de cas nouveaux et dans celui des décès.

Ils donnent raison au Professeur Koch, qui a prédit que le fléau disparaîtrait aussi vite qu'il s'était développé.

On espère que ce changement favorable se continuera et que cette ville sera bientôt délivrée de la terrible maladie; on serait néanmoins que ce ne soit là qu'une amélioration passagère.

Brême, 30 août—Le North German Lloyd's Company fait savoir aujourd'hui que dorénavant deux médecins seront à bord de chacun de ses steamers tant que durera l'épidémie du choléra.

Cette mesure aurait désuétude deux fois par jour; les bagages seront sous aussi à cette même désinfection avant d'être mis à bord, et cela sous un hangar spécial. Pendant le voyage on ne fera usage que d'eau ayant été bouillie ou soumise à l'acide marintique.

Berlin, 30 août—On annonce officiellement que le choléra règne en six localités de Schleswig et dans trois autres de Lunebourg.

A Leipsic un cas de choléra a été signalé; on en rapporte un autre à Neustadt, dans le Mecklenbourg. Les deux cholériques de Leipsic et de Neustadt viennent de Hamburg.

National Zeitung publie qu'il y a trois cas de choléra asiatique à l'hôpital Moabit de Berlin; deux de ces cas viennent de Hamburg. Le troisième patient est un ouvrier de Berlin, qui travaillait sur les quais.

Pendant les dernières 24 heures, 17 cas nouveaux suspects ont été conduits à l'hôpital.

Anvers, 30 août. — Dix personnes atteintes de choléra ont été admises aujourd'hui à l'hôpital. L'une d'elles est morte depuis.

Bruxelles, 30 août. — Un cas douteux de choléra asiatique a été signalé aujourd'hui.

Berlin, 30 août—Trois enfants voyageant comme passagers et le conducteur du char-dortoir du train de Hamburg, ont été attaqués du choléra aujourd'hui, pendant le trajet.

On les a transportés à un hôpital de Ludwigsbaut, ville du Mecklembourg-Schwerin.

Dimanche la femme du conducteur est morte.

—Le Congrès des Entrepreneurs de bâtisses, qui était en session à Kiel, a été dissous aujourd'hui par la police, en mesure de précaution.

Les désinfectants sont arrivés ici à un prix tel qu'il n'est plus à la portée des pauvres. La presse en recommande donc la distribution gratuite.

Le duel du marquis de Morcy.

Paris, 30 août—Le jury a rendu un verdict d'acquittement dans l'affaire du marquis de Morcy, poursuivi pour le malheureux duel où il a tué le capitaine Mayer. Acquitté aussi les témoins des deux parties.

Paris et St-Pétersbourg.

Paris, 30 août—On a rapporté aujourd'hui trente nouveaux cas de choléra qui ne sont déclarés à Paris. Il y a en quatre décès, parmi lesquels un infirmier d'hôpital.

St-Pétersbourg, 30 août—Les retours officiels portent qu'hier, à St-Pétersbourg, il a été rapporté 156 cas nouveaux et 41 décès. Ce qui est une augmentation de 31 cas nouveaux et de 16 décès comparativement aux chiffres de dimanche dernier.

WASHINGTON.

Washington, 30 août—Les informations sur le choléra en Europe, reçues aujourd'hui à Washington, sont fort maigres. Elles se bornent à une dépêche du Conseil Américain à Brême.

Il télégraphie qu'il n'y a aucun cas de choléra asiatique en cette ville et que toutes précautions sont prises pour l'éviter. Dès qu'un cas se présentera, il en donnera avis par câble.

Les officiers de la Trésorerie parlent favorablement de la Quarantaine par les Etats divers et par le Gouvernement National. Toutes les précautions imaginables sont prises afin d'empêcher l'entrée du choléra aux Etats-Unis.

Si ce cas les Etats manquaient à leur devoir, le gouvernement fédéral prendrait charge de toutes les stations de quarantaine; mais il n'est pas présumable que pareille nécessité se présente.

On qui en trait d'établir une Commission d'inspection et de fumigation le long des frontières du nord, du sud et de l'est.

Une circulaire lancée par le secrétaire intérieur M. Spalding, requiert les Collecteurs de donner les mêmes pleins pouvoirs canadiens et mexicains d'apporter une vigilance toute spéciale à l'inspection des émigrants, de leurs bagages et de se tenir en relations avec le service d'Hôpital Maritime, chaque fois qu'il le jugeront utile pour empêcher l'introduction du choléra aux Etats-Unis.

La première victime à Londres.

Londres, 30 août—On a annoncé publiquement aujourd'hui le premier cas suspect à Londres.

Dimanche on a admis au London Hospital une petite fille de quatre ans, l'enfant de Juifs russes, arrivés de Hamburg le samedi. Elle souffrait de symptômes de choléra asiatique. Informations prises aujourd'hui à l'hôpital sur cet état, on a constaté que celui-ci ne s'est pas amélioré. Ses parents ne semblent point affectés par sa maladie.

Suspection de cerises.

Londres, 30 août—Donald Currie et Cie annoncent que les steamers de Castle Line, qu'ils administrent, ne feront plus escale à Hamburg, ni à Flushing, en se rendant par la Baltique.

La même ligne fait savoir qu'elle ne prend plus de passagers pour Madère et Les Palmes.

—La goélette *Effie* a été remorquée de Deadman à Gravesend. Il avait été télégraphié hier que, quand elle remontait le rivière, elle portait un pavillon [illegible]

[illegible] Liverpool, 30 août—Quatre [illegible] rumeur qui devaient partir d'ici pour les Etats-Unis, sont [illegible] jusqu'à ce jour [illegible] aujourd'hui. On les a mettre [illegible] à un hôpital, où l'on étudie [illegible] si l'on se trouve en présence du choléra asiatique.

Destruction d'une ville.

Londres, 30 août—Le correspondant du *Standard* à Budo Pesth annonce par télégraphe qu'un incendie vient de détruire la ville de Souvarnetsch, contenant 4,500 âmes.

Un retache forcé.

Berlin, 30 août—Une grave déconfiture a eu lieu hier soir à Weissensee, banlieue de Berlin, où campaient des exploiteurs de spectacles foraine. Parmi les membres d'une troupe se trouvait une femme nommée Bruhn, venue ici de Hamburg il y a trois mois.

Hier son fils arriva de Hamburg et les autorités, craignant qu'il n'importât le germe du choléra dans ce campement, lui enjoignirent à lui et à sa mère de retourner immédiatement à Hamburg. Pourquoi la mère, puisque celle-ci a quitté Hamburg longtemps avant l'apparition du choléra? On l'ignore.

Quoi qu'il en soit, ils refusèrent d'obéir à la police et celle-ci se mit en devoir de les mettre en lazaret. La femme et son fils résistèrent furieusement aux agents; néanmoins ils durent bientôt céder à la force et on les mit au lazaret.

Sur ces entrefaites la police intima l'ordre de fermer tous les théâtres foraine du dit campement. Les entrepreneurs de ces et s'y refusèrent et ils opposèrent la violence à la tentative de la police.

Une foule considérable était là, dont les sympathies étaient toutes pour les bateleurs, et bientôt nombre de ceux qui formaient cette foule prêtèrent main forte à ceux-ci contre les agents de police, auxquels on aurait évidemment fait un fort mauvais parti, si des gendarmes n'étaient intervenus pour supprimer la rixe et fermer les petites baraques.

De nombreuses arrestations ont été faites.

(On voit que le choléra n'enlève pas leurs droits aux plaisirs du peuple. Pas de mal à cela. Ces distractions donnent la peur, au moment tout au moins, et la peur est trop souvent un véhicule de maladie.—*Note du traducteur.*)

Le Choléra.

Londres, 30 août. — Un autre marin, appartenant au steamer *Geroma*, arrivé il y a quelques jours à Middlesbrough, a été attaqué du choléra à Shields, où il s'était rendu en quittant le navire. Ce qui porte à quatre le nombre de cas parmi l'équipage auquel on a si imprudemment permis de débarquer, à son arrivée de Hamburg.

Un blâme au maire.

Londres, 30 août—Une dépêche du Telegraph Exchange Company dit que, contrairement à ce qui a été d'abord rapporté, ce ne sont pas les forces du Sultan mais bien les rebelles qui ont été victorieux dans l'engagement qui a eu lieu hier avec les hommes de la tribu Tangheis.

On annonce même que les troupes du Sultan ont subi une lourde perte et que 260 de ses hommes sont tombés aux mains des rebelles dont les pertes ont été très faibles. D'autres troupes quittent Tanger; une seconde bataille est imminente.

Mesures préventives.

Hartford, Conn., 30 août—Une assemblée spéciale du Bureau de Santé de l'Etat s'est réunie hier, à la suite d'un télégramme reçu de Bureau de Santé de l'Illinois, demandant au Président de celui du Connecticut d'arrêter toute émigration venant des districts infectés de choléra.

Le Bureau de Santé a répondu aux collègues de l'Illinois qu'il mettrait tout en œuvre pour supprimer le choléra, s'il vient, mais il ajoute qu'il n'a point autorité pour faire ce qu'on lui demande.

St-Louis, 30 août—Le Maire Noonan, le Commissaire de Santé Brennan, le Bureau de Santé et les chefs de tous les départements de St Louis s'entraînent pour maintenir la ville dans des conditions de parfaite salubrité.

Par suite d'une conférence tenue samedi dernier, on s'est mis au travail des rues, des égouts, etc., etc., et on y persévérera nuit et jour, sur tous les points de St-Louis, jusqu'à ce que la ville soit entièrement nettoyée et désinfectée.

Epidémie.

Emporia, Kansas, 30 août—La fièvre typhoïde qui a d'abord paru à Kansas, en ce comté, s'est étendue au comté Greenwood, où elle cause actuellement une grande mortalité parmi les bestiaux. Neuf cents têtes de bétail ont déjà succombé au mal; ce qui équivaut à une perte de $20,000.

Scandale.

Montréal, 30 août—Un scandale vient de se produire dans la société française canadienne. On a découvert que un prêtre franco-canadien, de grande autorité, a noué une intrigue avec la femme d'un avocat éminent.

Le prêtre, qui est un jeune homme, arrivait de France il y a dix ans et jouissait l'Ordre de Sapplicaion. On lui donna la cure de St-Jacques. Parmi les principales églises, qui compte comme paroissiens des familles françaises de vaste influence.

Il fit la connaissance d'une femme et en devint le conseil spirituel. Il y a quelques semaines, le mari partit pour l'Europe et pendant son absence on découvrit des lettres compromettantes. La femme s'est réfugiée dans un couvent, le mari menace de brûler la cervelle au prêtre, dès son retour à Montréal.

Mutinerie sur la haute mer.

Rio Janeiro, 30 août—A l'arrivée hier du brick américain *Mary C. Mariner*, capitaine Fox, venu de la Jamaïque, les faits suivants ont été dénoncés. Dans la nuit du samedi 27 août, des hommes de l'équipage se sont mutinés et quand le capitaine les a appelés au service ils ont attaqué celui-ci avec pistolets et couteaux.

Il'un des officiers et d'autres hommes d'équipage sont accourus à son secours, mais avant qu'ils aient pu int